

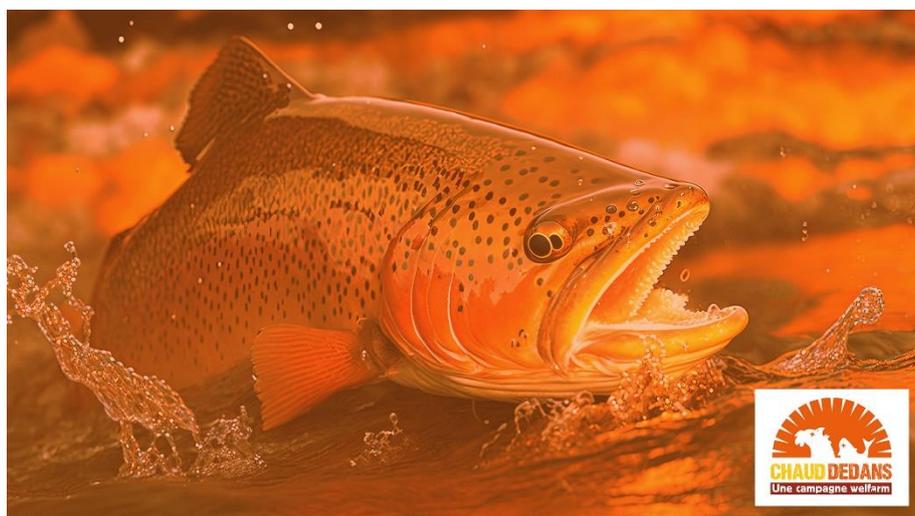


WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme
176 avenue André Malraux - BP80242 - 57006 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 36 46 05 - Email : presse@welfarm.fr
welfarm.fr

Communiqué de presse du 06/08/2024

WELFARM RELANCE SA CAMPAGNE « CHAUD DEDANS ! » POUR PROTÉGER LES ANIMAUX D'ÉLEVAGE DES ÉPISODES DE CANICULE

Comme chaque été depuis 2022, Welfarm mène sa campagne « Chaud dedans ! » pour demander aux pouvoirs publics de mieux protéger les animaux d'élevage des fortes chaleurs. L'organisation a notamment envoyé ses recommandations relatives à l'élevage et au transport d'animaux en période de fortes chaleurs au ministère de l'Agriculture et au ministère de la Transition écologique.



Haletant à cause de la chaleur, agonisant dans des élevages surpeuplés, entassés en plein cagnard dans les camions et les navires bétailiers... les animaux subissent de grandes souffrances lors des épisodes caniculaires.

Welfarm mène sa campagne « **Chaud Dedans !** » depuis mai 2022 pour demander au Gouvernement de les protéger davantage des vagues de chaleur, alors que celles-ci sont de plus en plus précoces, fréquentes et intenses.

Trois mesures principales pour protéger les animaux lors d'épisodes de fortes chaleurs

Welfarm porte trois demandes principales pour mettre fin aux souffrances endurées par les animaux dans les élevages et lors de leur transport :

→ **réduire les densités dans les élevages** d'animaux terrestres et aquatiques afin d'éviter les surmortalités dues à la chaleur en leur offrant plus d'espace ;

→ **garantir un environnement adapté aux besoins des animaux** : tous les animaux terrestres devraient avoir accès à un parcours plein air ombragé, et tous les poissons devraient nager dans des bassins qui répondent à leurs besoins spécifiques ;

→ **interdire les transports d'animaux par fortes chaleurs**. Welfarm demande donc de définir des seuils de températures spécifiques à chaque espèce transportée et d'imposer une stricte interdiction des transports hors de cette zone de confort thermique. De plus, **aucun animal ne devrait être exporté vers les pays tiers de l'Union européenne** : ces trajets peuvent durer plusieurs jours, alterner voyages par route et par mer et nécessiter de longs temps d'attente aux frontières. Une fois arrivés à destination dans les pays tiers, les transporteurs ne sont parfois pas tenus de respecter des limites de température dans les camions.

Recommandations détaillées

Welfarm a mis à jour ses recommandations relatives à l'élevage et au transport d'animaux en période de fortes chaleurs. [Ce document](#) de 16 pages liste les mesures nécessaires pour réduire autant que possible le stress thermique, le mal-être voire la souffrance que les animaux d'élevage endurent pendant les épisodes de fortes chaleurs. Pour l'essentiel, elles consistent à :

→ protéger les animaux des températures qui excèdent leur zone de confort thermique ;

→ donner aux animaux la possibilité d'exprimer les comportements qui participent à la régulation de leur température corporelle et ainsi à réduire les effets néfastes des fortes chaleurs.

Welfarm a envoyé ses recommandations actualisées au ministère de l'Agriculture et de Souveraineté alimentaire ; au ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires ; ainsi qu'aux Régions.

L'objectif est que le bien-être animal soit pris en compte dans le prochain Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3), qui devrait être dévoilé dans les prochains mois, et dans le Plan national de gestion des vagues de chaleur, de manière suffisante.

Objectif 100 000 signatures

Une [pétition](#) est en ligne pour soutenir ces demandes et a déjà recueilli plus de 85 000 signatures. L'objectif de Welfarm est d'atteindre les 100 000 signatures et ainsi de faire pression sur les responsables politiques afin que la réglementation sur l'élevage et le transport d'animaux évolue positivement. Si ce chiffre est atteint, rendez-vous sera pris avec le ministère de la Transition écologique pour lui remettre la pétition et appuyer nos demandes.



Welfarm mène cet été une opération d'affichage digital dans plus de 25 centres commerciaux de Paris et d'Ile-de-France, du 26 juillet au 1^{er} août et du 12 au 18 août.